

Rue du Midi 18  
Case postale 6547  
CH - 1002 Lausanne

Tél: +41(0) 21 349 1009

Email: info@crc.swiss  
www.crc.swiss

## **LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE**

**Lausanne**

### **Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2020**

1389/SZU/api

Lausanne, le 6 avril 2021

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Ligue pulmonaire vaudoise, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune vérification de l'organe de révision.

### *Responsabilité du Comité*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions de la Fondation Zewo et aux dispositions légales, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020, ainsi que de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

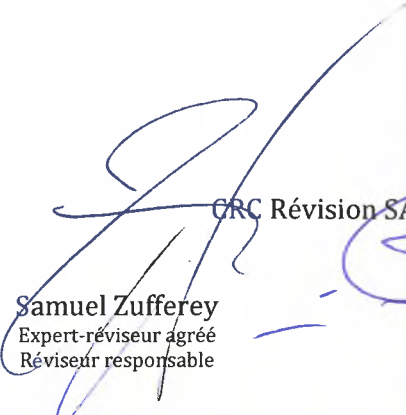
En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation Zewo, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité Zewo, sont respectées.


## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

  
CRC Révision SA  
Samuel Zufferey  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Cédric Briand  
Expert-réviseur agréé

## **Annexe comptes annuels**

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Bilan au 31 décembre

	Annexe	2020 CHF	2019 CHF
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>			
		<b>19'285'771</b>	<b>17'025'146</b>
Liquidités et titres	1	13'585'188	11'698'012
Créances financières vis-à-vis d'institutions liées	2	504'357	272'410
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	4'565'442	4'244'249
Stocks	4	130'526	73'671
Actifs de régularisation	5	358'658	616'804
Actifs de régularisation vis-à-vis d'institutions liées	5	141'600	120'000
<b>Actif immobilisé</b>			
		<b>9'398'517</b>	<b>7'814'169</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Cautions et garanties	6	21'060	28'500
Fonds Olivier	7	1'982'107	1'933'023
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Appareils thérapies respiratoires	8	3'651'748	3'792'244
Mobilier	8	14'501	21'700
Equipements	8	1	1
Machines de bureau	8	4'600	1
Véhicule	8	24'700	34'400
Logiciel informatique (software)	9	240'000	273'200
Immeuble	10	3'459'800	1'731'100
<b>Total de l'actif</b>		<b>28'684'288</b>	<b>24'839'315</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
		<b>833'832</b>	<b>1'017'806</b>
Dettes résultant de livraisons et prestations	11	431'974	738'627
Passifs de régularisation	12	401'858	279'179
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
		<b>170'000</b>	<b>190'000</b>
Emprunts hypothécaires	13	170'000	190'000
<b>Capital de fonds (fonds affectés)</b>			
		<b>2'032'107</b>	<b>1'985'378</b>
Fonds Olivier - capital	14	1'776'000	1'935'378
Fonds Olivier - c/liaison LPV		206'107	0
Fonds Thérapie VMAD		50'000	50'000
<b>Capital de l'organisation</b>			
		<b>25'648'350</b>	<b>21'646'131</b>
Capital libre (général)	15a	2'829'394	2'661'069
Fonds de réserve libre	15b	4'500'000	4'250'000
Fonds appareils respiratoires	15c	2'408'737	2'408'737
Fonds Recherche	15d	266'274	110'000
Fonds Communication	15e	0	100'000
Fonds Aides individuelles	15f	0	40'000
Fonds Soutien aux Prestations	15g	1'500'000	120'000
Fonds Infrastructures	15h	2'000'000	800'000
Fonds Informatique	15i	0	185'000
Fonds Locaux	15j	0	250'000
Fonds Remplacement logiciel	15k	0	330'000
Fonds Conseils & Soins	15l	0	273'000
Fonds Ressources humaines	15m	2'000'000	2'000'000
Fonds Prévoyance	15n	10'000'000	7'700'000
Fonds Prévention	15o	0	200'000
Fonds de projet (Bénin)	15p	50'000	50'000
Résultat de l'exercice		93'945	168'326
<b>Total du passif</b>		<b>28'684'288</b>	<b>24'839'315</b>

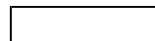
# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Compte d'exploitation

	Annexe	2020 CHF	2019 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques</b>			
	16	<b>1'489'682</b>	<b>1'522'729</b>
Collecte nationale		141'600	120'000
Cotisations des membres		2'460	2'520
Subventions publiques		1'331'837	1'388'250
Dons		13'785	11'958
Legs		0	0
<b>Produits de prestations (projets)</b>			
	17	<b>15'900'318</b>	<b>15'467'861</b>
Thérapies respiratoires		15'653'997	15'276'798
Prestations à divers		258'519	75'982
Prévention et formation		42'489	114'767
Revenus Locaux		26'547	0
Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations		-81'234	314
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>17'390'000</b>	<b>16'990'589</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Charges directes de prestations (projets)</b>			
	18	<b>11'568'355</b>	<b>12'092'107</b>
Charges de personnel		5'785'858	5'821'357
Charges liées aux locaux		242'043	228'612
Autres charges directes		3'584'349	3'929'539
Amortissements		1'956'104	2'112'599
<b>Charges administratives</b>			
	19	<b>2'166'002</b>	<b>2'242'099</b>
Charges de personnel		926'634	876'149
Charges liées aux locaux		67'215	67'597
Administration		993'260	1'080'272
Amortissements		178'893	218'081
<b>Charges d'obtention de financements (recherche de fonds et publicité générale)</b>			
	20	<b>49'579</b>	<b>49'148</b>
Charges de personnel		27'312	27'102
Administration		22'267	22'046
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>13'783'937</b>	<b>14'383'355</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3'606'063</b>	<b>2'607'234</b>
<b>Résultat financier</b>			
	21	<b>1'385</b>	<b>1'609</b>
Produits financiers		0	-1
Intérêts et produits des titres		-115	-7
Charges financières		1'500	1'617
<b>Résultat annuel sans résultat des fonds et éléments extraordinaires</b>		<b>3'604'678</b>	<b>2'605'625</b>
<b>Fonds Olivier</b>			
	22	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges financières		20'519	15'649
Produits financiers		-70'708	-232'885
Attribution		20'000	20'000
Utilisation		30'189	197'236
<b>Résultat extraordinaire</b>	23	<b>-187'974</b>	<b>23'202</b>
Produits extraordinaires		-195'036	-11'761
Charges extraordinaires		7'062	34'963
<b>Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation</b>		<b>3'792'652</b>	<b>2'582'424</b>
<b>Fonds de réserve libre</b>			
		<b>250'000</b>	<b>0</b>
Attribution		250'000	0
<b>Fonds Recherche</b>			
		<b>-53'293</b>	<b>-240'902</b>
Attribution		151'707	101'378
Utilisation		-205'000	-342'280
<b>Fonds Communication</b>			
		<b>-100'000</b>	<b>0</b>
Transfert interne		-100'000	0
<b>Fonds Aides individuelles</b>			
		<b>-40'000</b>	<b>10'000</b>
Attribution		0	40'000
Utilisation		-20'000	-30'000
Transfert interne		-20'000	0
<b>Fonds Soutien aux Prestations</b>			
		<b>1'380'000</b>	<b>-60'000</b>
Attribution		887'000	0
Utilisation		0	-60'000
Transfert interne		493'000	0
<b>Fonds Infrastructures</b>			
		<b>1'200'000</b>	<b>0</b>
Attribution		435'000	0
Transfert interne		765'000	0
<b>Fonds Informatique</b>			
		<b>-185'000</b>	<b>0</b>
Transfert interne		-185'000	0
<b>Fonds Locaux</b>			
		<b>-250'000</b>	<b>0</b>
Transfert interne		-250'000	0
<b>Fonds Remplacement logiciel</b>			
		<b>-330'000</b>	<b>-120'000</b>
Utilisation		0	-120'000
Transfert interne		-330'000	0
<b>Fonds Conseils &amp; Soins</b>			
		<b>-273'000</b>	<b>0</b>
Transfert interne		-273'000	0
<b>Fonds Ressources humaines</b>			
		<b>0</b>	<b>-4'900'000</b>
Transfert interne		0	-4'900'000
<b>Fonds Prévoyance</b>			
		<b>2'300'000</b>	<b>7'700'000</b>
Attribution		2'300'000	2'800'000
Transfert interne		0	4'900'000
<b>Fonds Prévention</b>			
		<b>-200'000</b>	<b>25'000</b>
Attribution		0	245'000
Utilisation		-100'000	-220'000
Transfert interne		-100'000	0
<b>Fonds de projet (Bénin)</b>			
		<b>0</b>	<b>0</b>
Attribution		0	50'000
Utilisation		0	-50'000
<b>Résultat annuel (après attributions)</b>		<b>93'945</b>	<b>168'326</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Tableau de flux de trésorerie (en CHF), RPC 6 - 2016



A	Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	2020	2019	2018	2017
	Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	3'792'652	2'582'424	3'358'170	2'954'094
+	Amortissement d'immobilisations corporelles	1'973'910	2'128'381	2'279'662	2'433'171
+	Amortissement d'immobilisations financières	0	0	0	0
+	Amortissement d'immobilisations incorporelles	161'088	202'298	176'960	165'523
+/-	Constitution et dissolution de provisions	0	0	0	-305'000
+/-	Diminution / (Augmentation) créances	-179'994	42'518	299'162	551'543
+/-	Diminution / (Augmentation) stocks	-56'855	-22'509	-4'861	24'689
+/-	Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	236'546	-40'110	51'129	30'380
+/-	Augmentation / (Diminution) dettes financières à court terme	-432'002	155'299	-179'329	-499'004
+/-	Augmentation / (Diminution) autres dettes à CT et comptes de régularisation de passif	89'532	128'780	-194'005	86'726
	<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>5'584'878</b>	<b>5'177'082</b>	<b>5'786'887</b>	<b>5'442'122</b>
B	<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>				
-	(Investissements) en immobilisations corporelles	-3'619'850	-2'105'333	-1'808'974	-1'753'782
-	(Investissements) en immobilisations financières	0	0	0	-7'561
-	(Investissements) en immobilisations incorporelles	-127'888	-145'598	-64'925	-56'513
+	Désinvestissements immobilisations corporelles	70'036	59'845	67'895	79'567
+	Désinvestissements immobilisations financières	0	0	0	0
	<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-3'677'701</b>	<b>-2'191'086</b>	<b>-1'806'004</b>	<b>-1'738'289</b>
C	<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>				
+/-	Augmentation / (Diminution) des dettes financières à long terme	-20'000	-570'000	-220'000	-220'000
+/-	Augmentation / (Diminution) d'autres dettes à long terme			-150'000	-288'004
	<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>	<b>-20'000</b>	<b>190'000</b>	<b>-370'000</b>	<b>-508'004</b>
	<b>Flux net de trésorerie</b>	<b>1'887'176</b>	<b>2'415'996</b>	<b>3'610'883</b>	<b>3'195'829</b>
D	<b>Augmentation des disponibilités</b>		<b>0</b>		
	Existant initial disponibilités (1.1.20xy)	11'698'012	9'282'016	5'671'133	2'475'304
	(Existant final) disponibilités (31.12.20xy)	13'585'188	11'698'012	9'282'016	5'671'133
	<b>Variation des disponibilités</b>	<b>1'887'176</b>	<b>2'415'996</b>	<b>3'610'883</b>	<b>3'195'829</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Tableau de variation du capital (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Existant au 01.01.2020	Dotation	Produits / Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant au 31.12.2020
Capital libre (général)	2'661'069		168'326		2'829'395
Fonds de réserve libre	4'250'000	250'000			4'500'000
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	2'408'737				2'408'737
Fonds Recherche	110'000	151'707	209'566	-205'000	266'273
Fonds Communication	100'000		-100'000		0
Fonds Aides individuelles	40'000		-20'000	-20'000	0
Fonds Soutien aux Prestations	120'000	887'000	493'000		1'500'000
Fonds Infrastructures	800'000	435'000	765'000		2'000'000
Fonds Informatique	185'000		-185'000		0
Fonds Locaux	250'000		-250'000		0
Fonds Remplacement Logiciel	330'000		-330'000		0
Fonds Conseils & Soins	273'000		-273'000		0
Fonds Ressources humaines	2'000'000				2'000'000
Fonds Prévoyance	7'700'000	2'300'000			10'000'000
Fonds Prévention	200'000		-100'000	-100'000	0
Fonds de projets (Bénin)	50'000				50'000
<b>Capitaux propres</b>	<b>21'477'805</b>	<b>4'023'707</b>	<b>377'893</b>	<b>-325'000</b>	<b>25'554'404</b>
Résultat de l'exercice	168'326	93'945	-168'326	0	93'945
<b>Capital total</b>	<b>21'646'131</b>	<b>4'117'652</b>	<b>209'567</b>	<b>-325'000</b>	<b>25'648'350</b>
<b>Moyens provenant de fonds avec affectation limitée</b>					
Fonds Olivier - Capital	1'935'378	20'000	-179'378		1'776'000
Fonds Olivier - avance de fonds LPV	0		206'107		206'107
Fonds Thérapies (VMAD)	50'000				50'000

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2020 de la Ligue pulmonaire vaudoise (LPV) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2020 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau de flux de trésorerie, l'annexe aux comptes et le rapport de performance.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratives. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

La LPV est désormais soumise au contrôle ordinaire (contrôle restreint jusqu'en 2017) et de ce fait a mis en place et formalisé son système de contrôle interne (SCI), lequel fait l'objet d'une appréciation de la part du réviseur.

### Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC fondamentales et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Les immobilisations corporelles (y.c. les immeubles) sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition déduction faite des corrections de valeur nécessaires.
- Les avoirs et les dettes en devise étrangère sont intégrés au bilan selon le cours de fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.



# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

#### 1. Liquidités et titres

Les liquidités et les titres représentent un montant total de CHF 13'585'188 et se répartissent comme suit :

<b>Liquidités et titres</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Caisses	3'292	2'222
Comptes postaux	13'441'334	11'546'776
Compte bancaire	139'991	148'443
Part Sté Coopérative Maison Famille, Lausanne	200	200
Part Habitation Féminine, Lausanne	200	200
Part sociale Logacop, Lausanne	100	100
Part Maison Ouvrière, Lausanne	70	70
<b>Total au bilan</b>	<b>13'585'188</b>	<b>11'698'012</b>

#### 2. Créances financières vis-à-vis d'institutions liées

<b>Créances vis-à-vis d'institutions liées</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
LPS, solde décomptes semestriels	101'608	159'849
Fonds Olivier, compte courant interne	206'107	0
Aduna romandie, compte-courant	196'642	112'561
<b>Total au bilan</b>	<b>504'357</b>	<b>272'410</b>

Le montant de CHF 196'642 dû par *aduna romandie* représente le solde du compte courant entre les deux institutions qui enregistre les transactions financières diverses en cours d'année.

#### 3. Créances résultant de livraisons et prestations

Ce poste est intégralement composé de créances vis-à-vis de débiteurs pour les locations, ventes, installation, maintenance d'appareils, et cours donnés aux clients, soit les activités principales de l'organisation. Il y a une correction de valeur estimée pour les risques de pertes, selon les risques connus à ce jour.

<b>Créances résultant de livraisons et prestations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Débiteurs thérapies respiratoires	4'467'771	4'180'476
Débiteurs activités de prévention et financement résiduel	122'300	99'873
Ducroire	-67'000	-36'100
Caisse AVS – décompte final 2020	42'371	0
<b>Total au bilan</b>	<b>4'565'442</b>	<b>4'244'249</b>

#### 4. Stocks

Les stocks d'accessoires des appareils respiratoires sont valorisés à leur valeur d'achat.

<b>Stocks</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Stocks	130'526	73'671
<b>Total au bilan</b>	<b>130'526</b>	<b>73'671</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### 5. Actifs de régularisation

Le compte comprend les montants suivants :

<b>Actifs de régularisation</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Factures EFA nouveau contrat rétroactif 2020	5'610	0
Don Schw. Spende für TB 2020	4'746	0
DGS, mandat tuberculose – solde à recevoir	161'126	202'522
DGS : financement résiduel - provision solde à recevoir	108'000	130'954
Facture 2 <sup>e</sup> semestre VMAD (aux fournisseurs)	72'148	72'442
Paievements de charges année N+1	7'028	111'840
Avance à Galland pour travaux façade immeuble (2020)	0	93'547
Prestations à facturer	0	5'500
<b>Total au bilan</b>	<b>358'658</b>	<b>616'804</b>

<b>Actifs de régularisation institutions liées</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
LPS : collecte nationale N à recevoir	141'600	120'000
<b>Total au bilan</b>	<b>141'600</b>	<b>120'000</b>

### 6. Cautions et garanties

Cette position comprend les garanties de loyer pour des locaux des centres de consultations externes.

<b>Cautions et garanties</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
UBS 243-360182.MMY	4'557	4'557
UBS 243-360182.MOE	2'687	2'687
UBS 243-360182.MNB	5'354	5'354
Garantie télécommandes parking	900	900
UBS 240-953046.MKY	7561	7561
UBS 243-360182.MKW	0	7'440
<b>Total au bilan</b>	<b>21'060</b>	<b>28'500</b>

### 7. Placements du Fonds Olivier

(Voir également chiffre 18)

<b>Fonds Olivier</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
UBS 360180.01	2'251	1'665
UBS 360180.02	15'385	14'099
Titres	1'955'162	1'883'675
Impôt anticipé	9'309	33'583
<b>Total au bilan</b>	<b>1'982'107</b>	<b>1'933'023</b>

Les placements du Fonds comprennent les capitaux gérés par UBS SA. L'évolution de ces capitaux dépend essentiellement des marchés boursiers. Seuls les revenus des capitaux peuvent être utilisés, notamment pour le soutien à des projets de Recherche.

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date du bouclage.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

Ce Fonds est administré par le Comité de la Ligue pulmonaire vaudoise dans le respect du règlement d'utilisation et du règlement de placements, notifiés dans le règlement de gestion du Fonds en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'allocation stratégique, incluse dans le règlement a été modifiée par décision du Comité du 19 février 2014.

### 8. Immobilisations corporelles

	Appareils	Mobilier	Equip.	Machines	Logiciels	Véhicules	Total
Durée d'amortissement	4 ans	8 ans	3 ans	3 ans	3 ans	5 ans	
<b>Situation au 01.01.20</b>	<b>3'792'244</b>	<b>21'700</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>273'200</b>	<b>34'400</b>	<b>4'121'546</b>
Entrées	1'823'568			5'505	127'888		1'956'961
Sorties	-70'036						-70'036
<b>Situation au 31.12.20</b>	<b>5'545'775</b>	<b>21'700</b>	<b>1</b>	<b>5'506</b>	<b>401'088</b>	<b>34'400</b>	<b>6'008'471</b>
							0
Amortissements	-1'894'028	-7'200	0	-905	-161'088	-9'700	-2'072'921
<b>Valeur comptable 31.12.2020</b>	<b>3'651'747</b>	<b>14'500</b>	<b>1</b>	<b>4'601</b>	<b>240'000</b>	<b>24'700</b>	<b>3'935'549</b>

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements économiquement nécessaires.

Sur la base des recommandations de la Lignes pulmonaire suisse qui préconise un amortissement sur une durée de 4 ans et compte tenu de la durée de vie effective actuelle des appareils, les amortissements des appareils ont été portés sur une durée de 4 ans à partir de l'exercice 2016.

La durée d'amortissement du mobilier est basée sur une durée de vie de 8 ans, quant à celle du matériel informatique (excepté les applications métiers) sur une durée de 3 ans.

Depuis la fin 2014, l'infrastructure informatique, géré par le service informatique d'*aduna romandie*, est confiée à la Fédération des Hôpitaux Vaudois Informatique (FHVi). Dès lors, le parc informatique est mutualisé par *aduna romandie* et certains de ses membres et notamment la Ligue pulmonaire vaudoise. Cela signifie que les équipements informatiques son acquis par *aduna romandie* et l'amortissement de ce parc informatique est refacturé annuellement à la LPV en fonction du nombre de postes de travail.

La ligue pulmonaire vaudoise bénéficie d'un contrat cadre établi entre l'établissement cantonal de l'assurance incendie et *aduna romandie* pour ses biens mobiliers. Les actifs corporels mobiles de la Ligue pulmonaire sont assurés à hauteur de CHF 2'084'750 (valeur 01.01.2020).

### 9. Logiciel

L'actif incorporel se compose du logiciel Eole, logiciel de gestion des dossiers patients, développé par la Ligue pulmonaire vaudoise et qui a remplacé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le logiciel I-Care. Dès lors, il a fait l'objet de développement continus et a été vendu à quelques ligues cantonales à partir de 2019.

La valeur résiduelle de CHF 240'000 sera amortie sur les 3 prochaines années, à hauteur de CHF 80'000 par année.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### 10. Immeuble

Immeuble	Valeur 01.01.2020	Achats 2020	Amortiss. 2020	Valeur au 31.12.2020
6e étage +5e étage (1/2)	776'417	0	9'400	767'017
5e étage (1/2)	441'400	0	5'300	436'100
5 <sup>e</sup> étage (2/2)		1'600'000	9'600	1'590'400
Places de parc	215'483	0	2'600	212'883
Transformations, aménagements	297'800	190'777	35'177	453'400
	<b>1'731'100</b>	<b>1'790'777</b>	<b>62'077</b>	<b>3'459'800</b>

La Ligue pulmonaire suisse préconise un amortissement de 50 ans pour les valeurs immobilières. Par le fait que l'immeuble est construit sur un terrain en droit de superficie, la Ligue pulmonaire vaudoise a décidé d'amortir sur la durée du droit de superficie.

L'immeuble a été acheté en 1986 pour une valeur de CHF 1'387'000 avec un droit de superficie qui courait jusqu'en 2040. Ce droit a été prolongé jusqu'en 2103 sur une décision prise en 2010 par la Ville de Lausanne, propriétaire du terrain. Le calcul de l'amortissement de l'immeuble a été effectué jusqu'en 2009 sur la base d'une durée de 54 ans. Dès 2010, l'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle de l'immeuble au 31 décembre 2009, et sur une durée de 93 ans compte tenu de l'extension de la durée du droit de superficie.

La moitié du 5<sup>ème</sup> étage a été achetée en 2009 et a été directement amortie sur la base de 94 ans soit selon le droit de superficie accordé jusqu'en 2103.

Le deuxième moitié du 5<sup>ème</sup> étage, achetée en 2020 est également amortie selon le droit de superficie jusqu'en 2103 soit 83 ans.

Pour les transformations et aménagements locaux, l'amortissement a été comptabilisé sur une base de 20 ans étant donné la nature des travaux (cloisonnements, peinture, remplacement des fenêtres, changement de moquettes).

L'immeuble est assuré par une police globale dans le cadre de la copropriété. Cette police a été réévaluée au début 2013. La méthode de calcul de la couverture d'assurance prend en compte les aménagements intérieurs effectués par les copropriétaires.

### 11. Dettes résultant de livraisons et prestations

Le poste se compose des dettes liées à l'activité courante, ainsi que le montant dû à l'AFC pour la TVA du dernier trimestre 2020.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### 12. Passif de régularisation

Le poste se compose comme suit :

Passifs de régularisation	2020	2019
Dettes charges sociales	6'549	9'475
Indemnités pertes de gain à remb.	35'785	0
Attentes débiteurs (remb. assurances et divers)	2'285	14'922
Charges diverses – factures à recevoir	25'200	18'875
Factures fournisseurs appareils à recevoir	0	10'500
Soldes vacances/HS et div. frais N payés par les salaires N+1	107'283	130'407
Décompte OFAS – excédent calculé	160'000	95'000
Allocations de fonds à verser	64'755	0
<b>Total au bilan</b>	<b>401'858</b>	<b>279'179</b>

### 13. Emprunts hypothécaires

Cette rubrique comprend le financement hypothécaire octroyé par UBS SA pour l'achat de la moitié du 5ème étage de l'immeuble à l'avenue de Provence 4 à Lausanne, en 2009, ainsi que pour l'acquisition de huit places de parc, dans le parking intérieur de la PPE Centre Provence III/IV, en 2012.

Au 31 décembre 2020, le financement ne comprend plus qu'un prêt à durée fixe :

- CHF 170'000, 22.07.2016 – 22.07.2026, taux fixe de 2.10%.

Le prêt restant est garanti par une cédule hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang.

### 14. Capital de fonds (fonds affectés)

Le Fonds Olivier a été constitué avant 1975 et découle d'un legs de la Doctoresse Olivier. A l'origine son but était de financer les retraites des infirmières (le 2<sup>ème</sup> pilier n'existait pas encore). Ce Fonds, aujourd'hui, a pour but de fournir des contributions de soutien, notamment à la Recherche. Une commission d'attributions a été constituée qui octroie des soutiens selon les critères ressortant du Règlement de Gestion.

Seuls les revenus du Fonds peuvent être utilisés, le capital doit être préservé et dans ce but une attribution annuelle de CHF 20'000 est allouée pour éviter une perte de valeur du capital.

Le Fonds Thérapies (Ventilation Mécanique à Domicile – VMAD) a été constitué en 2011 suite à un legs de CHF 50'000 reçu dans le courant 2011 et, conformément aux volontés du donateur, sera destiné à soutenir les prestations des thérapies liées à la Ventilation Mécanique à Domicile.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### 15. Capital de l'organisation

Les mouvements des capitaux durant l'exercice sous revue sont détaillés dans le tableau de variation du capital.

Dans le cadre du bouclage 2020 décision a été prise de réorienter les fonds et de regrouper ceux qui avaient un but similaire, d'où un certain nombre de transferts internes.

Leurs buts sont détaillés ci-après :

*a. Capital libre (général)*

Il s'agit du cumul des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la Ligue pulmonaire vaudoise. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation.

*b. Fonds de réserve libre*

Fonds de réserve sans affectation déterminée destiné à couvrir des besoins futurs.

*c. Fonds appareils respiratoires*

Ce Fonds découle du réajustement des amortissements des appareils respiratoires suite à la mise en production du nouveau logiciel de gestion des patients, Eole, au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Dès lors, les amortissements sont calculés proportionnellement à leur date d'acquisition et non plus en fonction de l'année d'acquisition. Ce calcul plus précis qu'auparavant a abouti à un ajustement des appareils respiratoires au bilan de CHF 1'408'737.

Le changement de la durée de vie des amortissements des appareils en 2016, de 3,5 ans à 4 ans, a abouti à un ajustement des appareils de CHF 624'599. Aussi, le Comité a approuvé l'augmentation du Fonds à hauteur de CHF 1'000'000, ce qui le porte à CHF 2'408'737 dès le 31 décembre 2016.

Ce Fonds a pour but de couvrir le risque lié à la perte de valeur des appareils en cas d'évolution technologique importante, voire en cas de modification du mode de financement actuel, basé principalement sur la location des appareils.

*d. Fonds Recherche*

Fonds constitué pour soutenir des projets de Recherche, notamment :

- la création d'un Fonds de recherche national (LPS)
- des projets de recherche au niveau cantonal

Ce Fonds est alimenté par le montant de la collecte nationale si les résultats d'exploitation le permettent ainsi que par les revenus du Fonds Olivier.

*e. Fonds Communication*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Prestations destiné à un soutien général aux prestations déployées par la Ligue pulmonaire vaudoise.

*f. Fonds Aides individuelles*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Prestations destiné à un soutien général aux prestations déployées par la Ligue pulmonaire vaudoise.

*g. Fonds Soutien aux Prestations*

Ce Fonds est destiné à soutenir les prestations déployées par La Ligue pulmonaire vaudoise, notamment en cas d'une perte de financement, d'une réorganisation ou de tout autre besoin exceptionnel et ponctuel.

*h. Fonds Infrastructures*

Ce Fonds est destiné à l'entretien général des infrastructures, en particulier l'immeuble, mais peut aussi servir à tout bien de la Ligue pulmonaire vaudoise.

*i. Fonds Informatique*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Infrastructures.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

*j. Fonds Locaux*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Infrastructures.

*k. Fonds Remplacement logiciel*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Infrastructures.

*l. Fonds Conseils & Soins*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Prestations destiné à un soutien général aux prestations déployées par la Ligue pulmonaire vaudoise.

*m. Fonds Ressources humaines*

Fonds constitué pour couvrir des mesures en faveur du personnel, en principe collectives. Ce Fonds peut également servir en cas de modification importante de l'activité qui pourrait aboutir à un plan social, ou pour permettre le financement de mesures transitoires en cas de changement technologique important des appareils respiratoires.

*n. Fonds Prévoyance*

Ce Fonds est destiné à couvrir les risques latents découlant de la sous-capitalisation de la Caisse de prévoyance (caisse parapublique) et se justifie notamment par le risque de changement de régime de la Caisse qui est actuellement en primauté des prestations et qui pourrait être amenée à moyen / long terme à basculer en primauté des cotisations. Le montant du risque n'a pas pu être évalué par le gérant de la Caisse.

*o. Fonds Prévention*

Le montant de ce Fonds a été transféré dans le Fonds Prestations destiné à un soutien général aux prestations déployées par la Ligue pulmonaire vaudoise.

*p. Fonds de projet (Bénin)*

La LPV soutient depuis de nombreuses années des projets respiratoires au Bénin en coopération avec des organisations médicales du pays. Pour assurer une pérennité du financement de projets en cours, le comité a décidé de constituer un Fonds en 2018.

### 16. Produits provenant des campagnes de collectes de fonds

*Collecte nationale*

La part de la collecte nationale provient des campagnes effectuées par la Ligue pulmonaire suisse, dont le résultat net est réparti aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition. Le montant de CHF 141'600, est une provision pour la collecte 2020 dont le décompte définitif sera établi durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021 par la Ligue pulmonaire suisse.

*Cotisations des membres*

La cotisation annuelle est de CHF 20 par membre.

*Subventions publiques*

	2020	2019
OFAS, prestations psycho-sociales	618'877	632'888
DGS, mandat tuberculose	258'075	377'542
DGS, financement résiduel	454'885	377'820
<b>Total</b>	<b>1'331'837</b>	<b>1'388'250</b>

La subvention fédérale versée par l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) découle du contrat de prestations signé entre la Ligue pulmonaire suisse et l'OFAS pour la période de 2020 à 2023.

Les prestations sont financées sur la base du nombre d'heures effectuées, dans le cadre du volume contractuel, à un tarif horaire de CHF 86 et les cours par demi-jour ou journée et en fonction du nombre de participants.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

La subvention de la Direction Générale de la santé du canton de Vaud (DGS) découle d'un mandat attribué pour les mesures en faveur de la lutte contre la tuberculose. Leur coût effectif est remboursé sur la base de la comptabilité analytique. Une convention de prestations a été signée le 3 mai 2017, portant sur la période 2017 à 2021, entre le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) – Direction Générale de la Santé (DGS) et la Ligue pulmonaire vaudoise.

Par ailleurs, un contrat de mandat a été signé courant 2015 avec la DGS, reconnaissant à la Ligue pulmonaire le statut d'OSAD privée (Organisme de soins à domicile). Ainsi, les prestations de Conseils & Soins bénéficient d'un financement de la valeur résiduelle, destiné à couvrir la part du coût non pris en charge par l'assurance-maladie. Les montants ont été fixés par un arrêté du Conseil d'Etat du canton de Vaud adopté en date du 23 mai 2012.

### *Dons / Legs*

Il s'agit de dons divers provenant de personnes privées ou d'Institutions.

### **17. Produits de prestations (projets)**

Les produits des prestations se composent principalement des produits des thérapies à domiciles.

### *Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations*

Les pertes effectives sur créances résultant de ventes et de prestations s'élèvent à CHF 53'320, compte tenu de l'augmentation de la correction de valeur pour risques sur créances de CHF 30'900, la charge nette pour 2020 est de CHF 84'220.

La correction de valeur pour risques sur créances est en relation avec une évaluation des risques réels tels que prévu par les Swiss Gaap RPC.

### **18. Charges directes de prestations (projets)**

L'ensemble des charges directes diminuent de 4% par rapport à 2019.

### *Charges de personnel*

Le montant des charges de personnel restent très proche de celui de l'année précédente.

### *Charges liées aux locaux*

Les charges de locaux comprennent les locaux de l'avenue de Provence 4 à Lausanne, ainsi que les locaux de consultations externes. L'augmentation des charges résulte de l'acquisition de la moitié du 5<sup>e</sup> étage au à fin juin 2020.

### *Autres charges directes*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Entretien des appareils respiratoires	164'274	351'368
Achats d'appareils (destinés à la revente)	70'036	59'845
Masques	1'088'908	0
Autres accessoires	739'812	1'671'629
Achat d'oxygène	789'885	785'908
Enquêtes d'entourage + DOT (Tuberculose)	19'531	41'242
Aides financières individuelles	28'511	42'625
Contribution à la LPS	383'575	382'272
Projets de prévention LPV	20'293	33'973
Contribution au Marcheton	5'000	0
Contribution à la Recherche	205'005	444'220
Cours et conférences	3'991	36'510
Charges de véhicules	21'827	13'989
Assurance mobilière	10'874	10'917
Electricité	7'631	9'435
Charges de communication	25'197	45'608
<b>Total</b>	<b>3'584'349</b>	<b>3'929'539</b>



# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

### 19. Charges administratives

Globalement les charges administratives diminuent de 5% et représentent un peu plus de 15% des charges totales.

Cette diminution par rapport à 2019 est due à une augmentation extraordinaire de 2019.

En 2020, on observe une augmentation des coûts comme les frais de ports et téléphones portables liés aux COVID mais également une diminution des frais d'assemblées ou manifestations.

#### *Administration*

Les charges administratives comprennent la gestion financière, personnel, et informatique, et les frais généraux (matériel de bureau, imprimés, photocopies, téléphones, frais de ports, assurances, etc.).

### 20. Charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales)

Les charges d'obtention de financements comprennent le temps consacré à de la recherche de fonds par les collaborateurs de la Ligue pulmonaire vaudoise.

Ce montant reste faible compte tenu que la recherche de fonds est essentiellement réalisée au niveau national.

### 21. Résultat financier

Les charges financières découlent principalement de frais postaux et bancaires liés aux frais de transactions et de gestion des comptes.

### 22. Fonds affectés (Fonds Olivier)

Se référer également au chiffre 17 ainsi qu'au tableau de variation du capital

<b>Fonds Olivier</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Charges financières	20'519	15'649
<i>Utilisation (-) / Attribution au Fonds</i>	<i>50'189</i>	<i>217'236</i>
<b>Total</b>	<b>70'708</b>	<b>232'885</b>
Produits financiers	-9'969	-11'460
Plus-values sur titres	-60'739	-221'424
<b>Total</b>	<b>-70'708</b>	<b>-232'885</b>

### 23. Résultat extraordinaire

<b>Produits extraordinaires</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Ecart s/transitoire honoraire révision N-1	0	-1'000
Galland solde charges PPE	-1'918	-2'276
Divers produits	0	-2'325
Ecart s/ Planète santé 2018	0	-6'160
Rabais ResMed sur achats 2019	-10'508	0
Ecart PT décompte OFAS 2019	-14'447	0
Ecart collecte nationale	-17'923	0
Vente Eole à la Ligue Pulm. Fribourgeoise	-150'240	0
<b>Total</b>	<b>-195'036</b>	<b>-11'761</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2020

Charges extraordinaires	2020	2019
Ecart collecte nationale N-1	0	28'503
Vol de caisse (franchise)	0	1'000
LPS – Ready4life 2017/2018	0	5'460
LPVS – frais Quadrimed 2019	5'917	0
Diverses charges	1'144	0
<b>Total</b>	<b>7'062</b>	<b>34'963</b>
<b>Total selon compte d'exploitation</b>	<b>-187'974</b>	<b>23'202</b>

### Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la Ligue pulmonaire vaudoise exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

### Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2020.

### Engagements envers les projets non mentionnés au bilan

Tous les engagements envers les projets de la Ligue pulmonaire vaudoise sont correctement présents dans le bilan de l'organisation.

### Transactions avec des parties liées

Les institutions liées à la Ligue pulmonaire vaudoise se composent d'*aduna romandie* et de la Ligue pulmonaire suisse. Il est fait référence aux créances, respectivement dettes qui sont présentes au bilan (chiffre 13 de la présente annexe).

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des salaires et charges sociales.

### Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## RAPPORT DE PERFORMANCE 2020

### Statut juridique de l'organisation

La Ligue pulmonaire vaudoise est une association au sens des articles 60 et suivants du Code des Obligations.

Elle est membre de la Ligue pulmonaire suisse, organisation faîtière des ligues pulmonaires cantonales de Suisse.

### But de l'organisation

La Ligue pulmonaire vaudoise a pour mission de répondre à la volonté politique de fournir de:

- l'information et de la prévention à la population vaudoise
- l'accompagnement et du conseil à ses clients dans le domaine de la santé et principalement dans le domaine de la santé respiratoire

Grâce à sa large documentation et aux compétences de plus de 68 (59.3 EPT) collaboratrices et collaborateurs, appuyées par les médecins pneumologues du canton et les membres du comité, la Ligue pulmonaire vaudoise est une référence pour les questions pulmonaires dans le canton de Vaud.

Elle informe et oriente sur:

- les problèmes de santé respiratoire et les indications aux traitements
- le réseau des médecins spécialistes, hôpitaux, physiothérapeutes et autres partenaires des réseaux de soins vaudois
- les questions d'assurances et de fonds destinés aux malades pulmonaires
- l'évolution des maladies respiratoires, leurs traitements et leur prévention
- la Ligue tient à disposition divers dépliants et brochures. Le journal Vivo2, compris dans la cotisation de membre, est édité par la Ligue pulmonaire suisse. Il paraît 4 à 6 fois par an avec des articles de fond.

### Partenaires

La ligue pulmonaire vaudoise travaille en collaboration avec les professionnels du réseau socio-sanitaire vaudois : médecins, centres médico-sociaux, physiothérapeutes, hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres de réhabilitation pulmonaire, services communaux et cantonaux.

Elle est par ailleurs membre des Réseaux Santé Vaud, soit le réseau Haut-Léman, Nord Broye, La Côte et Région Lausanne.

### Organes dirigeants et durée de fonction

Vittoz Grégoire	membre du comité, président	signature collective à 2
Nicod Laurent	membre du comité, vice-président	signature collective à 2
Barras Olivier	membre du comité, conseiller financier	signature collective à 2
Blanchon Sylvain	membre du comité	
Breitenstein Eric	membre du comité	
Egger Bernard	membre du comité	
Heinzer Raphaël	membre du comité	
Mazza Stalder Jesica	membre du comité	
Meylan Jacques-Robert	membre du comité	
Nicolet Geneviève	membre du comité	
Pasche Antoine	membre du comité	
Staneczek Oliver	membre du comité	
Jeanneret Stéphane	directeur	signature collective à 2

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## RAPPORT DE PERFORMANCE 2020

### Personnes responsables de la gestion

Monsieur Stéphane Jeanneret, directeur, assure la gestion de la Ligue pulmonaire vaudoise sur la base du Règlement d'organisation et gestion financière.

### Liens avec des organisations liées

La Ligue pulmonaire vaudoise est membre de la Ligue pulmonaire suisse, organe faîtière. A ce titre, elle siège à son Assemblée des Délégués.

La Ligue pulmonaire suisse est l'interlocuteur privilégié des organes financeurs au niveau fédéral (Office fédéral des assurances sociales, Santé suisse notamment). Elle contracte avec ces organismes et des sous-contrats de prestations sont ensuite établis avec les ligues cantonales.

La Ligue pulmonaire suisse fournit également des prestations aux ligues cantonales en matière de communication, finances, informatique, notamment par la mise à disposition de logiciels de gestion des patients et des thérapies.

La Ligue pulmonaire vaudoise confie la tenue de sa comptabilité, l'administration de ses salaires, ainsi que la gestion du réseau et parc informatique à *aduna romandie*, ce qui fait l'objet d'une convention de collaboration entre les deux associations.

La Ligue pulmonaire vaudoise est membre de l'association *aduna romandie* et à ce titre dispose de 4 voix à l'assemblée générale. Le directeur, Monsieur Stéphane Jeanneret, siège à son comité.

La fonction d'organe de révision est attribuée à CRC Révision SA à Lausanne.

### Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

#### *Thérapies respiratoires*

L'activité principale de la Ligue pulmonaire vaudoise consiste à soulager les personnes souffrant de troubles respiratoires par la mise à disposition d'appareils respiratoires et par un accompagnement de personnel spécialisé.

Elle est le centre cantonal de remise des appareils respiratoires avec un service de soins spécialisés, autorisé au niveau cantonal à faire le suivi ambulatoire des personnes en thérapie respiratoire.

#### *Conseil psychosocial*

La Ligue pulmonaire vaudoise offre un conseil psychosocial aux personnes dont la santé est réduite par une affection des poumons ou des voies respiratoires pour qu'elles puissent conserver leurs droits à l'intégration sociale et améliorer leur qualité de vie. Des cours d'« enseignement thérapeutique » sont organisés pour permettre une meilleure gestion de la maladie.

#### *Prévention*

La Ligue pulmonaire vaudoise concentre ses efforts sur la prévention du tabagisme, notamment dans les entreprises et pour les apprentis.

#### *Tuberculose*

Mandatée par le Service de santé publique du canton de Vaud, la Ligue pulmonaire vaudoise effectue les enquêtes d'entourage autour des cas déclarés et supervise les traitements en collaboration avec le médecin traitant.

#### *Formations et conférences*

La Ligue pulmonaire vaudoise organise une conférence annuelle traitant de questions pouvant intéresser le grand public et les professionnels de la santé. Des journées de formation destinées aux professionnels sont régulièrement mises sur pied.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## RAPPORT DE PERFORMANCE 2020

### **Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations**

L'ensemble des prestations fait l'objet d'une évaluation régulière sur la base du système « Qualité ».

### **Développement des prestations**

Les prestations sont amenées à poursuivre leur développement, notamment en lien avec l'augmentation régulière des patients.

Les secteurs psycho-sociaux et prévention sont aussi amenés à développer des prestations en lien avec les orientations politiques, ainsi que les besoins de la population et des patients.

Il convient de spécifier que le financement du secteur psycho-social, par l'Office fédéral des assurances sociales, découle d'un sous-contrat de prestations pour la période 2020 à 2023.

### **Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints**

Les indicateurs principaux sont la fréquentation des activités organisées par la LPV et l'évaluation systématique en fin de prestation.

### **Principaux risques auxquels la LPV est exposée et les systèmes permettant de les contrôler**

Le risque principal est lié à la concurrence sur le marché des appareils respiratoires, ainsi que sur la fourniture d'oxygène, ce secteur constituant une part très importante du volume d'activité de la Ligue pulmonaire vaudoise.

Les thérapies respiratoires sont prises en charge par les assureurs maladie sur la base d'une convention, qui définit notamment les tarifs. Cette convention est régulièrement revue et l'évolution des tarifs peut avoir des conséquences significatives sur les finances.

De même, les activités financées par des fonds publics (psycho-social, prévention) dépendent également des volontés politiques de soutenir ces prestations.